

E 2200 Paris 1/1642

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant, au Département politique*

*Copie d'expédition*

T n° 11

Paris, 8 février 1921

J'apprends que décision Conseil fédéral refusant passage troupes Société des Nations vers Lithuanie est interprétée ici d'une manière qui ne nous est pas favorable. Un officier touchant de près à Foch dit que le Maréchal ne cache pas sa surprise. Dans entourage des membres du Conseil [*de la Société des Nations*] présents Paris on est extrêmement déçu et si l'on ne discute pas le fondement juridique de décision, on déplore au point de vue politique que Suisse ne rendît pas service qu'on attendait d'elle après témoignages de bonne volonté du Conseil à l'égard de notre pays.

